

COMMUNE DE MAUVEZIN-SUR-GUPIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **N° 39/2026**

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot-et-Garonne

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 septembre 2026

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 11

Excusés : 4

Pouvoirs : 4

Votants : 15

Absent : 0

Date de la convocation :

Le 08 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement
convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de
ses séances.

Sous la présidence de Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Éric
FORESTIER, Christian MICHELET, Jérôme GAYDON-SERRES ; Mmes
Aurélie HERBIN, Camille METAYER, Caroline BERG, Laurence
TOUMEYRAGUES, Laurence BOUBEES et Françoise JORREY.

Excusés : Mmes Marie-Laure CUZZINI ; Carla MICHELET et Ms Arnaud
MEYER ; Antoine ZANOTTO.

Pouvoirs : Madame Marie-Laure CUZZINI à Madame Camille
METAYER ; Madame Carla MICHELET à Monsieur Éric FORESTIER ;
Monsieur Arnaud MEYER à Monsieur Christian MICHELET ; Monsieur
Antoine ZANOTTO à Monsieur Michel WALTER.

Absent :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Désignation du représentant au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la
Délinquance (CISPD).**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du bilan annuel 2025 du Conseil Intercommunal de
Sécurité et de Prévention de la Délinquance et informe l'assemblée qu'un représentant communal doit
être désigné pour siéger à ce conseil.

Madame Laurence TOUMEYRAGUES se porte candidate pour représenter la commune au sein de cette
instance.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE la candidature de Madame Laurence TOUMEYRAGUES et la **DÉSIGNE** en tant que
représentante au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Adopté à 15 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme
Certifiée exécutoire après transmission le :

Publiée le 17.09.2026

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance,

Laurence TOUMEYRAGUES

